

Angleur, le 2 janvier 2017.

Objet : CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

Cher membre cotisant,

Nous vous invitons à l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité de Quartier qui se tiendra le

Jeudi 19 janvier 2017 à 19 h 45
au Clos du Sart, rue du Sart-Tilman, 341, 4031 Angleur.

ORDRE DU JOUR :

1. Bilan financier.
2. Décharge aux administrateurs pour l'exercice 2016.
3. Fixation du montant de la cotisation et approbation du budget 2017.
4. Élection au Conseil d'Administration.
5. Rapport d'activités :
 - Pré Aily.
 - Eco-quartier.
 - Promenade pédestre.
 - Sensibilisation au stationnement réglementaire des véhicules.
 - Divers.
6. **Projets pour 2017** : suivi (Pré Aily, éco-quartier, stationnement), jogging, 20ième anniversaire du CQST, promenade pédestre et recrutement de nouvelles équipes nécessaires pour les concrétiser.
7. Questions / Réponses / Divers.

Pour le conseil d'administration



Serge DOZIN, président.

L'Assemblée Générale sera précédée d'une intervention de Monsieur le Commissaire A. Debarsy qui présentera son équipe, abordera notamment les thèmes suivants : mobilité douce, stationnement et prévention contre le vol et répondra aux questions sur ces thèmes.

Le verre de l'amitié sera offert après l'assemblée générale.

APPEL A CANDIDATURE POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tout membre en règle de cotisation en 2016 peut poser sa candidature pour être élu au Conseil d'Administration. **Si vous êtes intéressé(e)s par les activités du CQST et décidé(e)s à mettre la main à la pâte, introduisez votre candidature** auprès de C. Stolz, rue des Airelles, 11, 4031 Angleur (tél. 04-3658212) ou par courriel à cqstst@gmail.com pour **le 16 janvier 2017 au plus tard.**

Formulaire de procuration, voir au verso.

Note explicative concernant le vote à l'assemblée générale.

Rappel: chaque famille membre dispose d'une voix de vote. En cas d'absence, nous vous suggérons de donner une procuration écrite (modèle ci-dessous) à une autre famille membre qui sera présente ou à un des représentants de votre entité. **Toutefois, aucun membre présent ne peut disposer de plus de trois procurations.**

Les procurations dûment remplies peuvent également être déposées à l'adresse du siège social, rue des Airelles, 11, 4031 ANGLEUR, ou envoyées par courriel à l'adresse cqstst@gmail.com.

Des brochures « **Dans les pas de la Bataille de Sart-Tilman** » seront à la disposition des participants présents à l'assemblée générale.

**PROCURATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU CQST DU 19/01/2017.**

Je, soussigné, donne procuration à M pour le représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité de Quartier du Sart Tilman du 19/01/2017.

Nom : Prénom :

Adresse :

Date : Signature :